## Trélivan. Un projet de cabinets médicaux dans l'ancien cabinet dentaire

Depuis lundi, la commune de Trélivan (Côtes-d'Armor) est devenue propriétaire de l'ancien cabinet dentaire où il est envisagé d'accueillir deux médecins.



L'ancien cabinet médical est mis en vente car pour la commune, il n'est pas possible au vu de l'estimation des Domaines et du prix de vente souhaité par le propriétaire, que cela convienne à la commune. D'après la maire, ce cabinet aurait un acquéreur pour du logement.

Fermé depuis quelques mois, <u>l'ancien cabinet médical</u>, dimensionné pour quatre médecins, « aurait un acheteur pour y faire du logement, indiquait jeudi 29 septembre 2022, la maire de <u>Trélivan</u> (<u>Côtes-d'Armor</u>), Suzanne Lebreton, en conseil municipal. Une demande sera adressée à la commune pour savoir si on préempte mais on a presque abandonné cette idée car j'ai du mal à croire qu'on puisse à nouveau accueillir quatre médecins. Et le prix de vente ne correspond pas à l'estimation des Domaines ».

## Accueillir deux médecins

La maire évoque une autre possibilité pour l'accueil de médecins. Depuis lundi dernier, la commune est devenue propriétaire de l'ancien cabinet dentaire. « Il faut réfléchir à ce qu'on va en faire. Il était essentiel de l'acquérir car c'est un endroit stratégique. Ne peut-on pas le réaménager pour accueillir deux médecins ? Il y a encore des habitants qui n'ont pas de médecin ». L'estimation minimum pour transformer l'ancien cabinet dentaire en deux cabinets médicaux au rez-de-chaussée serait de 70 000 €. « Il faut qu'on avance sur le dossier car si on a des médecins intéressés et pas de locaux, ils iront ailleurs », soulève le conseiller Michel Pelhâtre.

## Un bon emplacement

Le lieu a la chance d'être en centre bourg et d'avoir des places de stationnement autour. L'adjoint Dominique Lucas évoque la possibilité d'avoir un appartement à l'étage qui pourrait servir à un médecin. Suzanne Lebreton suggère « avec une entrée séparée des cabinets médicaux car, le cas échéant, cela pourrait concerner d'autres locataires ». Pour aménager le rez-de-chaussée et l'étage, il faudrait compter au total 150 000 €. Les élus vont avancer dans ce sens.